

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 Intégrer les mesures de sécurité et de radioprotection			
Ancien Code	PAT13B27TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT13270		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis GREFFE (greffejl@helha.be) Annick NEIRINCK (neirincka@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de fournir aux étudiants les connaissances en contrôle de qualité, en continuité du cours donné en bloc 2, nécessaires à la construction des savoirs et savoir-faire prodigués par la formation qu'ils entament.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Acquis d'apprentissage visés

se référer aux fiches d'activités d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT13B27TIA	Contrôle de qualité 2	10
PAT13B27TIB	Hygiène hospitalière	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Contrôle de qualité 2			
Ancien Code	15_PAT13B27TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT13271		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis GREFFE (greffejl@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant de poursuivre son apprentissage relatif au contrôle qualité initié dans les blocs antérieurs. Apprentissage théorique et pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Etre apte à assurer des contrôles de qualité,
 Comprendre et à pouvoir analyser un rapport de contrôle de qualité,
 Comprendre un protocole.
 Réaliser le maximum pour la radioprotection du patient.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Bases légales
 Directive 97/43/EURATOM du Conseil du 13 juin 1997
 Arrêté Royal du 20 juillet 2001
 Contrôle de qualité en Médecine Nucléaire
 Contrôle du pic photo-électrique
 Contrôle de l'uniformité
 Contrôle du centre de rotation
 Contrôle de routine
 Contrôle annuel
 Type d'appareil:
 Gamma caméra
 Activimètre

Dépistage du cancer du sein
 Assurance de la qualité en matière de dépistage mammographique
 Recommandations européennes
 Dépistage dans la Communauté française
 Niveaux de référence diagnostiques
 Procédures de certification et organismes certificateurs
 Dispositions légales et protocoles en Belgique
 Procédures et protocoles à l'étranger
 Contrôle de qualité au niveau du scanner

Audit qualité

Le marquage CE
Introduction à la notion de qualité
B Quamum
QuaadriL
Quatro

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux
Contrôle de qualité en salle radio et de médecine nucléaire dans l'hôpital

Dispositifs d'aide à la réussite

séances de questions-réponses sur demande de l'étudiant

Sources et références

communiqués lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint
Différents documents (norme et législation)
Livres bibliothèque

4. Modalités d'évaluation

Principe

se référer aux rubriques ci-dessous

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène hospitalière			
Ancien Code	15_PAT13B27TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT13272		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick NEIRINCK (neirincka@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise en exergue des règles d'hygiène hospitalière dans la pratique quotidienne de leur activité et ce au travers des différents domaines d'application.

Mise en évidence de leurs rôles dans la démarche réflexive d'application des principes d'hygiène.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de:

- citer et expliquer les différents niveaux d'exigences en hygiène en lien avec les différents dispositifs médicaux
- expliciter et justifier l'usage des antiseptiques et désinfectants
- expliquer le processus de décontamination/stérilisation
- décrire la mise en place d'une table stérile et l'habillement chirurgical ainsi que la notion d'asepsie progressive
- expliquer les notions d'isolement protecteur/septique et comportement adéquat selon les pathologies et circonstances de réalisation de l'acte d'imagerie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Révision des notions théoriques et pratiques vues et réalisées en 1 Tim

Apprentissage des dispositifs médicaux: catégories et niveaux d'exigence en hygiène en fonction de leur utilisation
Processus de décontamination, lecture des indicateurs de stérilité sur les différents emballages.

Ouverture et mise en place d'une table stérile ainsi que de l'habillement chirurgical

Approfondissement des notions d'isolement protecteur/septique et comportement adéquat selon les pathologies et circonstances de réalisation de l'acte d'imagerie.

Lecture d'une pochette de fils, compte de compresse RX, règles de sécurité bistouri électrique et éther, badigeon opératoire

Démarches d'apprentissage

Utilisation de mots -clés aimantés et démarches réflexives par rapport à ceux-ci en mettant en évidence les rôles TIM.

Apport de matériels divers utilisés en imagerie non interventionnelle et interventionnelle.

Manipulation du matériel et de tous les supports.

Brainstorming de groupes

Mise en place des éléments stériles et habillement du TIM pour une aide au radiologue en situation stérile

Tout le matériel didactique

Dispositifs d'aide à la réussite

Voir démarches d'apprentissage

Sources et références

Revues diverses sur l'hygiène
Rencontre Comité d'Hygiène Hospitalière
Rencontre représentant et pharmacien hospitalier

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Support de cours qui est une base à la réflexion et à l'étude
Prise de notes individuelles
Support power point sur les techniques et dispositifs médicaux rencontrés

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit sur l'ensemble de la matière vue en classe en faisant référence aux situations rencontrées lors de stage en imagerie médicale.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation spécifiques, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).